

DIGRAIN GEL ANTI BLATTES
M1093


N : Dangereux pour l'environnement

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : DIGRAIN GEL ANTI BLATTES
Type de produit : Insecticide.
Usage : Biocide
Responsable de la mise sur le marché : LODI GROUP
 Parc d'activités des quatre routes
 35390 GRAND FOUGERAY
 Email contact : regulatory@lodi.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : BNPC NANCY 03 83 32 36 36

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Danger pour l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau.
- Contact avec les yeux : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- Ingestion : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants / Impuretés : Voir classement du produit en section 15

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Imidaclopride	2,15 %	138261-41-3	428-040-8	-----	Xn; R22 N; R50-53
2-Propanol	1 à 20 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	F; R11 R67 Xi; R36

4 PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Non dangereux.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer à l'eau.
- Ingestion : Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

DIGRAIN GEL ANTI BLATTES

M1093

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage** : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
 - **Protection des mains** : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
 - **Protection de la peau** : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
 - **Protection des yeux** : Non requis.
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Limites d'exposition professionnelle** : 2-Propanol : OEL (UK)-LTEL [ppm] : 400
2-Propanol : OEL (UK)-STEL [ppm] : 500
- Contrôle de l'exposition** : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Gel
- Couleur** : Brun(e).
- Odeur** : Sucré(e).
- pH** : En dilution à 1% dans l'eau : 4,4 à 5,0
- Densité** : 1.2 Kg/L
- Solubilité dans l'eau [vol/vol]** : Produit partiellement soluble dans l'eau.
- Point d'éclair [°C]** : Non applicable.
- Log P octanol / eau à 20°C** : à;(è

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité et réactivité** : Stable dans les conditions normales.
- Réactions dangereuses** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Propriétés dangereuses** : Aucun(es) dans des conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- **Inhalation** : Aucun(es) dans des conditions normales.
 - **Cutanée** : Non réglementé selon la Directive 67/548/CEE.
 - **Autre** : Non irritant selon les critères la Directive 67/548/CEE.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : Imidaclopride : 450 mg/Kg

DIGRAIN GEL ANTI BLATTES

M1093

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information relative aux effets écologiques** : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.
- CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l]** : Imidaclopride : 0,0552 mg/L

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Généralités** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- No ONU** : 3077
- I.D. n°** : 90
- ADR/RID** : LQ 27
Emballages combinés - Emballage intérieur : Contenu maximum : 6 kg
Emballages combinés - Colis : maximum : 30 kg
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Emballage intérieur : Contenu maximum : 6 kg
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible - Colis : maximum : 20 kg
- Désignation officielle de transport** : UN3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Imidaclopride), 9, III
- ADR Classe** : 9
- Groupe d'emballage ADR** : III

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s)** : N : Dangereux pour l'environnement
- Phrase(s) R** : R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrase(s) S** : S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- Composition : Substance dangereuse** : Imidaclopride

16 AUTRES INFORMATIONS

- Utilisations recommandées & restrictions** : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)** : R11 : Facilement inflammable.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R36 : Irritant pour les yeux.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Révision** : Révision - Voir : *
- Date d'impression** : 28 / 12 / 2009
- Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination

DIGRAIN GEL ANTI BLATTES

M1093

du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document